

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 35 (1989)

Heft: 11

Rubrik: Philatélie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Philatélie

A. Barriot

Emission du 25 août 1989

Une nouvelle série de timbres ordinaires « L'Homme et son métier » débute avec deux valeurs moyennes :



2.75 - Le maçon - métier artisanal ancien. Cathédrales, palais et maisons n'auraient pu être construits sans le rude travail des maçons. Malgré de nouveaux matériaux et techniques modernes, à l'aube du XXI^e siècle, nous aurons toujours besoin de ces artisans.

5.50 - La couturière - sans la couturière, pas de beaux vêtements. De nombreuses machines facilitent son travail, mais le savoir faire de la couturière est nécessaire pour les retouches, mais également dans les recherches de la création.

Emissions de timbres poste prévues en 1990

6 mars : Timbres poste spéciaux 1

25 c. - Centenaire de l'Union des Sociétés philatéliques suisses

35 c. - RER zürichois

50 c. - Cinquantenaire du Parrainage pour communes de montagnes.

90 c. - Championnats du monde de hokey sur glace en 1990.

Timbre ordinaire

375 c. - L'homme et son métier : pêcheur

22 mai : Timbres Europe CEPT

50/90 c. - Bâtiments postaux

Timbres Pro Patria

700 ans d'art et de culture (Crieurs)

35 + 15 c. - Vendeuses de brosses et balais

50 + 20 c. - Vendeur d'horloge

80 + 40 c. - Rémoleur

90 + 40 c. - Vendeur de bois résineux

Cartes postales illustrées

50 c. - 3 cartes à l'occasion de l'ouverture du nouveau Musée des PTT.

5 septembre : Timbres-poste spéciaux 2

50 + 90 c. - 700^e anniversaire de la Confédération. Portraits (peintres et poètes).

35 c. - C.-F. Meyer

50 c. - Angelica Kauffmann

80 c. - Blaise Cendrars

90 c. - Frank Buchser

Bloc

300 c. - Helvetia-Genève 90 (4 × 50 + 25 c.)

20 novembre : Timbres Pro Juventute

35 + 15 c. - Modélisme

50 + 20 c. - Activité en groupe

80 + 40 c. - Activité récréative

90 + 40 c. - Musique

Timbre poste spécial

50 c. - Recensement fédéral

Timbres spéciaux

.35 - Centenaire de l'Association Suisse des Electriciens - (ASE)

Fondée à Berne le 24 avril 1889, pour le développement de l'électrotechnique, l'ASE édicta des mesures qui aboutirent à la création des normes suisses valables dans tout le secteur de l'électrotechnique.

.50 - Cinquantenaire de la Caisse Suisse de voyage - (Reka)

C'est le 22 Juin 1939 que fut créée, sous forme de coopérative, la Reka, avec pour objectif le développement des vacances et des voyages, surtout en Suisse.

Pour 1987, les célèbres chèques « Reka » se montèrent à 204 millions de F.S. et le nombre de nuitées dans les logements de vacances de la Caisse Suisse de Voyage a été supérieur à 502 000.

.80 - Centenaire de l'Université de Fribourg

L'homme d'état Georges Python fonda en 1889 l'Université de Fribourg. Université très particulière : école supérieure cantonale, puisque soutenue par l'Etat de Fribourg. Mais en qualité d'Université, d'un caractère international, ses professeurs et étudiants proviennent du monde entier.

Lors de sa création, seuls le Droit et la Littérature étaient enseignés et à partir de 1890, la Théologie fut enseignée par l'ordre des Dominicains.

A ce jour, ce n'est pas moins de six facultés que compte l'Université de Fribourg pour un total d'environ 5 300 étudiants.

.90 - Phonothèque Nationale Suisse

Après quatre ans de travaux, le 1^{er} janvier 1988 fut ouverte au public la Phonothèque Nationale Suisse à Lugano (TI).

Des archives sonores (disque, bandes magnétiques, etc...) d'importance nationale se trouvent dans cette première phonothèque.

Si cet organisme ne fait aucun prêt, sa documentation est largement ouverte aux professionnels ainsi qu'aux collectionneurs privés.

1,40 - Centenaire de l'Union Interparlementaire

Sous l'égide du député britannique Sir Wil-



liam Randal Cremer, Prix Nobel de la Paix en 1903, et du député français Frédéric Passy, Prix Nobel de la Paix en 1901, conjointement avec Henry Dunant, fondateur de la Croix Rouge, la première Conférence Interparlementaire pour l'arbitrage internationale se tint à Paris en 1889.

A l'initiative du suisse Albert Gobat, également Prix Nobel de la Paix en 1902, un secrétariat permanent fut institué.

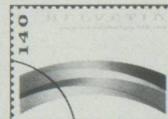
Ce secrétariat, situé à Genève, travaille en étroite collaboration avec les Nations-Unies et leurs organisations.

.50 + 0.20 - Pro-Sport

L'activité sportive en Suisse est un élément primordial à tous les niveaux.

Individuelle, en famille, en groupes ou en compétitions, plus ou moins au sein des très nombreuses associations sportives, le sport est roi. Le sujet du timbre de cette année représente le sport tel qu'il est pratiqué collectivement dans le cadre d'une société.

90 % du montant de la surtaxe est destiné à l'Association suisse du sport et les 10 % restants étant destinés à des tâches spéciales d'ordre culturel et social en relations avec le sport.



Conseils

en partages d'héritages
selon le droit suisse:

Inventaire, plan financier,
contrat de partage d'héritage,
procurations, impôts, droit
des sociétés

Treuhand Sven Müller
Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21